

**Décision n° 2025-0900**  
**de la présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques,**  
**des postes et de la distribution de la presse**  
**en date du 29 avril 2025**  
**abrogeant des autorisations d’utilisation de fréquences assignées**  
**délivrées à diverses entités**  
**pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile**

La présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse ;

Vu la directive 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen ;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE), et notamment ses articles L. 41 à L. 43, R. 20-44-5 à R. 20-44-11 et D. 406-5 à D. 406-17 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l’État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d’utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d’autorisations d’utilisation de fréquences délivrées par l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l’arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l’arrêté du 4 mai 2021 modifié relatif au tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu la décision du 19 février 2025 portant délégation de signature pour les actes se rapportant au fonctionnement de l’Autorité ou à l’exécution de ses décisions ;

Vu les demandes présentées par les entités mentionnées dans l’annexe à la présente décision ;

**Décide :**

**Article 1.** Les autorisations d’utilisation de fréquences délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile sont abrogées, dans les conditions précisées en annexe à la présente décision. Les fréquences attribuées par ces autorisations sont restituées.

**Article 2.** Le directeur Mobile et Innovation de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l’exécution de la présente décision qui sera notifiée, avec son annexe, aux titulaires.

Fait à Paris, le 29 avril 2025,

Pour la Présidente et par délégation

Laurent CHAPELLE  
Chef de l’unité gestion des fréquences

**Annexe à la décision n° 2025-0900**  
**de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques,**  
**des postes et de la distribution de la presse**  
**en date du 29 avril 2025**

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants  
Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
198701010	SOCIETE INTERNATIONALE DE FORGEAGE ET DE MATRICAGE	63 ISSOIRE	1 VHF
199001855	OL ORGANISATION	69 LYON 7	8 UHF
199003464	SOCIETE INTERNATIONALE DE FORGEAGE ET DE MATRICAGE	63 ISSOIRE	1 UHF
199004026	COMMUNE DE THONON LES BAINS	74 THONON LES BAINS	2 VHF
199405672	SOCIETE INTERNATIONALE DE FORGEAGE ET DE MATRICAGE	63 ISSOIRE	1 VHF
199501188	DIR INTERR DES SERVICES PENITENTIAIRES STRASBOURG-GRD-EST	10 VILLE SOUS LA FERTE	6 VHF
199800471	DEPARTEMENT DU CALVADOS	14 HONFLEUR	1 UHF
200000640	VAN CLEEF & ARPELS MARKETING ET SERVICES	75 PARIS CEDEX 1	1 UHF
200001212	SOCIETE INTERNATIONALE DE FORGEAGE ET DE MATRICAGE	63 ISSOIRE	1 UHF
200401223	MICHEL DELAGE SONORISATION	87 LIMOGES	3 VHF
200501132	SOCIETE INTERNATIONALE DE FORGEAGE ET DE MATRICAGE	63 ISSOIRE	1 UHF
200600229	SOCIETE INTERNATIONALE DE FORGEAGE ET DE MATRICAGE	63 ISSOIRE	1 UHF
200601068	SPORT NAUTIQUE ET PLAISANCE	76 LE HAVRE	2 VHF
200601597	SOCIETE INTERNATIONALE DE FORGEAGE ET DE MATRICAGE	63 ISSOIRE	2 UHF
200700438	SOCIETE INTERNATIONALE DE FORGEAGE ET DE MATRICAGE	63 ISSOIRE	1 UHF
200800800	SUEZ EAU FRANCE	84 L'ISLE SUR LA SORGUE	1 UHF
201200741	UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL	78 VERSAILLES	1 UHF
201800607	RD LORIENT AGGLOMERATION	56 LORIENT	2 UHF
201800609	RD LORIENT AGGLOMERATION	56 LORIENT	2 VHF
201900166	FIDUCIAL SECURITE HUMAINE EN ABREGE FIDUCIAL SECURITE	33 FLOIRAC	2 UHF
201900584	SPB	76 LE HAVRE	1 UHF